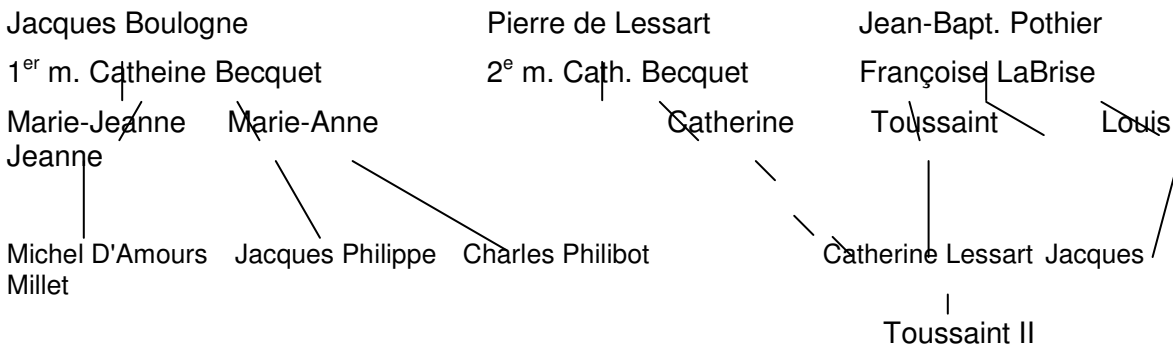


Chapitre XXX - Les D'Amours de Louvière en Illinois

Il est un peu surprenant de trouver en Illinois deux fils de Charles D'Amours de Louvière, dont il est fait très peu mention en la Nouvelle-France. Louis-Michel et Pierre, nés en 1712 et 1717 respectivement, ont passé leur jeunesse à Ste-Foy sur la terre de leur père, prenant part sans doute aux travaux de la ferme et peut-être aussi à des excursions de pêche jusqu'à Matane. Mais ni l'un ni l'autre ne prit goût à l'agriculture. Michel se fit militaire de bonne heure et fut envoyé aux postes du "pays d'en Haut", dans l'ouest.

On le trouve en 1736, comme cadet à l'aiguillette, au Fort de Chartres, situé à dix lieues au nord de Kaskaskia, sur le Mississippi. Il s'est marié l'année suivante, le 12 janvier, à Marie-Jeanne Boulogne. En 1737, il fit arpenter une propriété près du fort et y établit son foyer. La naissance d'un fils, en 1740 environ, apporta le bonheur au jeune ménage; au baptême l'enfant reçu le nom de Philippe. Une première fille vint ensuite accroître la famille de Louvière et fut baptisée Marie-Anne, le 10 janvier 1745; malheureusement elle ne vécut que deux mois. Deux ans après, le 2 octobre 1747, une autre fille est née et fut appelée Marguerite; elle ne vécut que cinq ans. Enfin, un autre héritier est né le 23 septembre ou octobre 1748; mais lui non plus ne parvint pas à l'âge adulte.

La femme de Michel avait une sœur, Marie-Anne Boulogne, mariée d'abord à Jacques Philippe, puis en secondes noces à Charles Philibot. Leur mère, Catherine Becquet, devenue veuve, se remaria à Pierre de Lessart et eut une fille Catherine qui épousa Toussaint Pothier. Ce dernier couple eut un fils nommé Toussaint comme son père. Or, il arriva que la maladie emporta rapidement Catherine Lessart et son mari, à quelques jours d'intervalle, peu après la naissance de leur fils. Ce fils, seul héritier, est décédé lui aussi, peu de jours après. De sorte que les héritiers de Toussaint II furent ses oncles et tantes paternels et maternels : Louis et Jeanne Pothier, Marie-Jeanne et Marie-Anne Boulogne. Comme Marie-Anne Boulogne était encore mineure et veuve de son premier mari, elle demanda un tuteur; Pierre de Chaufour de Louvière, frère de Michel, fut nommé tuteur. De là on voit les relations assez étroites entre ces familles au fort de Chartres.



Au recensement de 1752, Michel Louvière avait un fils de plus de douze ans et portant armes (Philippe), une fille de moins de douze ans, et 60 arpents de terre en valeur.

Michel resta attaché au fort de Chartres et fut présent lorsqu'on a reconstruit le fort, 1753 à 1755, pour assurer à la France la suprématie sur la rivière Ohio. Ce fort rebâti en pierre, avait des murs très épais et de nombreux bastions disposés de façon à permettre le contrôle de tout le voisinage.

Michel était au fort de Chartres lorsque Washington, avec une petite armée, en 1754, tua l'officier Joseph Coulon de Jumonville venant du fort Duquesne, avec huit ou neuf soldats. La revanche fut terrible. Washington fut fait prisonnier et son armée taillée en pièces au fort Necessity, pas loin de Pittsburgh, Pa.

Michel n'a pas vécu pour assister au dénouement de cette lutte entre les colonies anglaises et la Nouvelle-France. Il est mort en 1757, alors que la France restait maîtresse de l'Ohio comme du Mississippi. Il n'avait que 45 ans, s'étant usé sans doute à cultiver sa terre, en plus de ses fonctions militaires.

La veuve de Michel demanda l'élection d'un tuteur pour ses enfants mineurs. Pierre de Louvière fut élu tuteur, et sur sa demande, en mai 1760, il y eut vente judiciaire de deux arpents de terre appartenant au feu Michel D'Amours de Louvière. Puis, le 11 mai, la terre située au fort de Chartres fut adjugée à Philippe, fils de Michel, pour la somme de 510 livres. Philippe avait alors 20 ans environ.

Philippe D'Amours de Louvière se maria quelques années plus tard, le 10 janvier 1764, à Prairie du Rocher, à Marguerite Gaulin. Il occupa la terre paternelle tout en servant comme militaire, mais n'eut pas le bonheur de voir naître un héritier.

Il fut témoin attristé de la perte, pour la France, de l'Ohio et de tout l'Illinois, par le traité de paix de 1763. Les autorités militaires des colonies anglaises vinrent occuper le territoire, suivies des autorités civiles. Ces dernières mirent du temps à donner confiance aux colons et militaires français qui avaient accepté la nouvelle allégeance. C'est au milieu de ces changements que Philippe de Louvière est mort en 1773.

Etant sans enfants et libre, la veuve de Philippe de Louvière se remaria en 1777 à un M. Joseph Cashon, à Prairie du Rocher. Voilà donc la famille de Philippe Louvière éteinte sans descendant aucun.

Pierre D'Amours de Louvière

Pierre, frère de Louis-Michel, est venu au fort de Chartres, puis à Prairie du Rocher, vers 1742 ou 1743. D'où est-il venu? Où s'est-il marié? Jusqu'ici, mystère.

La première mention de Pierre de Louvière en Illinois est faite le 18 janvier 1743 : "Pierre de Louvière D'Amour, écuyer, Dechafour", est tuteur des enfants mineurs de feu sieur Philippe Chauvin dit Joyeuse et de dame Marie-Anne Danis. La même année, un document de Kaskaskia nous apprend qu'il a échangé une maison en pierre à deux étages, bâtie sur deux arpents de terre à Kaskaskia, pour une propriété à Prairie du Rocher appartenant à Pierre Derousse dit St-Pierre, le 10 mai 1743. En arrivant en Illinois, Pierre semble avoir eu une certaine fortune. Et il était déjà marié à Marie-Anne Richaume lorsqu'il est arrivé à Kaskaskia.

Dès qu'il eût acheté cette grande ferme à Prairie du Rocher, dans les terres basses près du fort de Chartres, il se mit à la cultiver sérieusement. Au recensement de 1752, il avait deux cents arpents en culture; pour l'aider il avait six esclaves et trois volontaires engagés; de plus il possédait des bêtes à cornes, des chevaux et des porcs. En fait, il possédait une des plus prospères plantations des environs. Pendant ces années, il avait acquis d'autres terres encore incultes, peut-être en vue d'y établir ses fils.

Pierre de Louvière signait presque toujours "Pierre de Chaufour de Louvière". Par son succès, il est devenu vite un personnage important à la Prairie du Rocher. Il fut capitaine de milice, et comme tel, il prit part à un grand conseil tenu chez M. de St-Onge, commandant des Illinois : "Conseil tenu chez M^r de St-Onge, capitaine commandant aux Illinois, par la nation Illinoise, Missouri et Osages; en présence de M^r Ross, officier des troupes de Sa Majesté Britannique..... pour tascher de faire la paix avec toutes les nations sauvages de ce continent; de M^{rs} de Bellestre, Berqueville, officiers en garnison aux Illinois,..... Louvière, capitaine de milice,..... ce 4 avril 1765. "

Ayant confiance en sa droiture, les concitoyens de Pierre avaient souvent recours à lui comme arbitre dans les affaires difficiles; ainsi en 1766, il intervint entre M. Lagrange et ses créanciers pour donner à M. Lagrange un délai de dix-huit mois pour payer une moitié de sa dette, et un délai de trois ans pour payer l'autre moitié de la créance de 6 948 livres 16 sols.

De son mariage, Pierre n'eut qu'un seul fils, Antoine, né en 1744, peu après son arrivée à Prairie du Rocher.

Le 10 mars 1768, Pierre de Chaufour de Louvière vendit 750 arpents de terre inculte à Baynton, Wharton et Morgan pour le prix de dix livres sterling.

Il décéda deux années après cette vente. Voici ce que dit le registre paroissial : "24 mai 1768, sépulture de Pierre du Chaufour de Louvirs habitant, capitaine de milice de Sa Majesté britannique. Son corps a été inhumé le lendemain dans la chapelle de Prairie du Rocher, avec toutes les cérémonies accoutumées, dans le bas côté gauche en entrant. Il reçut tous les sacrements".

Antoine D'Amours de Louvière

Antoine, le fils unique de Pierre de Chaufour de Louvière, demeura avec son père jusqu'à la mort de celui-ci, et lui succéda non seulement dans la possession des terres, mais aussi dans la réputation de droiture de son père, qu'il sut mériter auprès de ses concitoyens.

A 22 ans il épousa Marie-Louise Godère, fille de François Godère et d'Agnès Richard, du poste de Vincennes, le 4 février 1766, à la paroisse St-Joseph de Prairie du Rocher.

En 1770, un long procès eut lieu entre les propriétaires à qui Pierre de Louvière avait vendu 750 arpents de terre inculte. Pendant le procès, on eut recours à Antoine pour déterminer les bornes de la terre vendue par son père.

Quelques années plus tard, Antoine fut élu juge. Voici le compte-rendu de l'élection : "Nous soussignés habitants du village de la prairie durocher étant tous assemblés en la salle daudiance de mr barbau capitaine de milice et commandant en ce village à l'effet de nommer deux magistrats pour ce dit district, après avoir murement examinés nous avons tous unanimement nommé pour premier juge la personne de monsieur jean baptiste barbau Capitaine de milice et commandant en ce district et pour second juge la personne de monsieur Antoine duchaufour de louviers lieutenant de milice en ce dit district les connoissants très capables de remplir la dite charges". Deux jours plus tard, le représentant de la Virginie, M. John Todd, confirmait cette élection et conférait aux élus les pouvoirs de juges de la paix et juges de la cour pour les cas civils et criminels.

À partir de 1783, l'Illinois faisait partie des Etats-Unis. Par suite, les habitants de Kaskaskia comme de la Prairie du Rocher n'avaient plus de titres valables à leurs terres, depuis le changement d'allégeance. Les propriétaires firent un contrat avec Barthelemi Tardiveau qui se chargea d'aller devant le Congrès de Washington et de faire confirmer les anciens droits des habitants, moyennant un dixième de tous les terrains que Tardiveau ferait confirmer. Parmi les signatures du contrat on trouve celui d'Antoine Louvier.

De sa femme, Marie-Louise Godère, Antoine eut deux fils, Antoine et Pierre, et une fille, Marie-Anne. Marie-Louise n'eut plus d'enfant et mourut en juillet 1774, laissant son mari avec trois jeunes enfants.

Dix mois après, Antoine, 31 ans, se remaria avec Félicité Saucier, 21 ans, fille de François Saucier, lieutenant ingénieur, et de Marie-Jeanne Fontail Decelle Duclos; c'était le 4 septembre 1775. Jeanne-Félicité était la fille du fameux ingénieur qui a rebâti le fort de Chartres en 1753-1755.

Ce second mariage fut béni de neuf enfants : Jeanne-Félicité, Marie-Anne, François, Noël, Céleste, Lucie, Jean-Baptiste. Au baptême de Jeanne-Félicité, le parrain fut Louis Charleville, frère de Joseph Chauvin Charleville, et la marraine Marie-Madeleine Loisel Girardot.

Au recensement de 1787, du village Prairie du Rocher, on nomme tous les habitants et "leurs enfants mâles, ceux qui ont signé les mémoires pour les congrès".

1- M^r Barbau, père,

2- M^r Louvière, ses fils : Pierre, Antoine, François, Noël

Les deux fils du premier mariage d'Antoine se firent militaires. C'était presque nécessaire dans les temps troublés qu'ils traversaient. Depuis 1763, toutes les colonies anglaises et toute la Nouvelle-France étaient devenues britanniques. En octobre 1765, le capitaine Sterling fut nommé commandant du pays Illinois, sous les ordres du Général Gage, et il s'établit au fort de Chartres, qui devint Fort Gage. Ainsi les Français et Canadiens établis en Illinois passèrent sous la domination britannique.

Onze ans plus tard, en 1776, les Colonies anglaises se sont révoltées contre l'Angleterre. Pendant plusieurs années, l'Illinois fut le théâtre de luttes militaires. Enfin, en 1783, les Etats-Unis d'Amérique étaient constitués, et l'Illinois en faisait partie. Mais ce qui est maintenant le Canada resta britannique.

Or, en 1812, la guerre éclata de nouveau entre l'Angleterre et les Etats-Unis. C'est ainsi qu'on trouve dans les registres de 1812, les noms des officiers du Premier Régiment d'Illinois, et ceux du lieutenant Antoine Louvier, senior, et de l'enseigne Antoine Louvier, fils.

Antoine, fils d'Antoine, se maria à Marie-Louise Langlois. Son premier fils fut nommé Antoine, à son baptême, le 16 février 1799. Un second fils fut nommé Pierre. Ce Pierre eut une fille illégitime de demoiselle Marguerite Le Compte, et elle fut baptisée Catherine.

Jeanne-Félicité Louvière, sœur de Pierre, épousa Antoine Caillot dit La Chance en 1795. L'année suivante Marie-Anne Louvière, sœur de Pierre, épousa Gabriel Caillot dit La Chance.

Les registres de la Prairie du Rocher nous réservent une surprise. Le 11 octobre 1780, on rapporte le mariage de Jean-Baptiste D'Amours de Louvier, natif d'Acadie, avec la demoiselle Catherine Lecompte, fille d'Aimé. Chose assez curieuse, à ce mariage Jean-Baptiste a comme témoins trois amis, mais aucun des Louvière déjà établis à Prairie du Rocher. Comment est-il arrivé à Prairie du Rocher? Par la Louisiane ou par les Grands Lacs?

Il ne vécut pas longtemps, car il est mort à Ste-Geneviève, Missouri, le 26 mars 1799. Sa veuve a continué à demeurer à Prairie du Rocher, puisqu'elle est marraine à un baptême le 22 novembre 1799.

SOURCES

D'Amours en Illinois

"Kaskaskia under French Regime", by Natalia Maree Belting, p. 36, 102-103.

"Windsor Border Region", by Lajeunesse, Champlain Society, Toronto, p. 52,63,72.

"Illinois Historical Collections", Vol. V, 85, 86, 239, 243, 292, 418 note 59, 440-442. Vol. X, 471, 480. Vol. XI, 111, 173, 342, 346.

"Early Chicago and Illinois", Chicago Historical Society Collections, Vol. IV, 209, 213, 216, 221, 224.

"Kaskaskia Records MSS", Archives of Randolph County, Chester, 111.

"Registres de Sainte-Anne du Détroit", Microfilms, R.A.Q.

"Baptêmes, mariages, sépultures de Notre-Dame de la Conception des Kaskaskias", p. 40, 62, 72. Archives Nationales de Québec.

"Frenchmen and French Ways in the Mississippi Valley", University of Illinois Press.

"Registre de St-Joseph, Prairie du Rocher", passim.

"Macarthy's Census for Illinois 1752".

"St-Ann's Register of Fort de Chartres", copy by Oscar Collet. Chicago Historical Society.